



UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines

LIVRET DE L'ÉTUDIANT-E

Master Mention *Sciences du Langage*
Parcours *Linguistique, Didactique des*
langues et des cultures - Français Langue
Étrangère et Seconde
1^{ère} année

Année universitaire 2018-2019

Le département de linguistique.....	2
Administration	2
Equipe enseignante	2
Responsable de la formation de master.....	3
Les objectifs du master	3
Enseignements de 1^{er} semestre et modalités de contrôle des connaissances	5
Enseignements fondamentaux.....	5
Enseignements « à choix ».....	8
Enseignements de 2^{ème} semestre et modalités de contrôle des connaissances	9
Enseignements fondamentaux.....	9
Enseignements « à choix ».....	12
Informations importantes.....	12
A propos du stage.....	12
Les fiches pédagogiques vous engagent	13
Informations sur l'ENT	14
Permanence des enseignants	14
Infirmierie à Gergovia.....	14
Annexes.....	15
Annexe 1 - Calendrier de l'année universitaire 2018-2019	15
Annexe 2 – Liste des UE optionnelles	16

Le département de linguistique

Administration

Direction du département

Hana GRUET-SKRABALOVA, Maître de conférences

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

hana.gruet-skrabalova@uca.fr

Secrétariat

Laëtitia AUGHEARD

Bureau 122 (Gergovia) - tél. : 04 73 34 65 73

laetitia.augheard@uca.fr

Site internet de l'UFR LCSH : <http://lettres.uca.fr/>

Equipe enseignante

Damien CHABANAL, Professeur

Phonétique, phonologie et français langue étrangère

Bureau 321 - tél. : 04 73 34 65 71

damien.chabanal@uca.fr

Anne-Laure FOUCHER, Professeure

Linguistique, didactique du français langue étrangère, Tice

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

a-laure.foucher@uca.fr

Hana GRUET-SKRABALOVA, Maître de conférences

Linguistique, syntaxe

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

hana.gruet-skrabalova@uca.fr

Lidia LEBAS-FRACZAK, Maître de conférences-HDR

Linguistique, psycholinguistique et français langue étrangère

Bureau 318 - tél. : 04 73 34 66 45

lidia.fraczak@uca.fr

Christine BLANCHARD, Maître de conférences

Didactique du français langue étrangère, communication, Tice

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

christine.blanchard@uca.fr

François TROUILLEUX, Maître de conférences

Linguistique informatique

Bureau 321 - tél. : 04 73 34 65 71

francois.trouilleux@uca.fr

Responsable de la formation de master

Anne-Laure FOUCHER, Professeure

Linguistique, didactique du français langue étrangère, Tice

Bureau 321b - tél. : 04 73 34 65 62

a-laure.foucher@uca.fr

Les objectifs du master

Le master **mention Sciences du langage parcours Linguistique, Didactique des Langues et des Cultures - Français Langue Étrangère et Seconde (LiDiFLES)** a pour objectif général de former des personnes capables de s'adapter à des publics variés, à des objectifs d'apprentissage de la langue française divers, soit dans des situations de classe présentes, soit dans des situations pédagogiques médiatisées par les Technologies de l'Information et de la communication pour l'éducation (Tice).

Il s'agit de devenir autonome par rapport à la mise en place d'une formation en français langue étrangère avec, en seconde année, une spécialisation plus marquée vers un public déterminé. Il peut s'agir de publics habituels du FLE (adultes étrangers en situation exolingue ou endolingue), d'adolescents étrangers dans leur système scolaire, d'enfants étrangers non francophones devant intégrer le système scolaire français, de migrants divers, comme d'un public -adulte ou non- en difficulté (analphabétisme, illettrisme).

En master 1, il s'agira plus particulièrement :

- de faire réfléchir les étudiant-es aux différentes dimensions de l'acte d'enseigner/faire apprendre une langue étrangère, ce qui inclut une attention aux aspects linguistiques (caractéristiques propres au français), aux aspects culturels et interculturels, à l'utilisation des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'éducation) ainsi qu'aux aspects didactiques (comment faire pratiquer plutôt qu'enseigner soi-même) ;
- de fournir des outils permettant d'être un enseignant autonome et créatif, seul garant à terme d'un enseignement de qualité ou permettant de conduire une recherche dans le domaine des sciences du langage.

Outre les compétences transversales des diplômés de masters de Lettres, Culture, Sciences Humaines, les étudiant-es validant le master 1 mention SDL parcours LiDiFLES pourront prétendre à :

- Connaître les grands courants de la didactique des langues,
- Les relier à des théories d'apprentissage,
- Connaître et savoir utiliser les manuels de Français Langue Étrangère,
- Être capable d'avoir un regard critique sur ces manuels et méthodes,
- Maîtriser les différents objectifs de l'apprentissage d'une langue étrangère : linguistiques, communicatifs et culturels,

- Connaître le fonctionnement de la langue française sur le plan phonétique, phonologique et morphosyntaxique,
- Savoir utiliser des documents authentiques pour l'enseignement et l'apprentissage,
- Différencier les différents publics du FLE et savoir s'y adapter,
- Utiliser les TICE pour l'apprentissage : savoir créer des tâches médiatisées, expérimenter un tutorat asynchrone à partir de scénarios pédagogiques et utiliser les outils du web 2 (plateforme, blogs, etc.) pour l'enseignement et l'apprentissage à distance,
- Etre capable d'analyser les situations de communication spécifiques de l'enseignement du FLE et d'en comprendre les dysfonctionnements,
- Connaître les méthodes de l'anthropologie pour objectiver leur regard sur la culture française et les autres cultures (aspects interculturels),
- Etre conscient des chocs interculturels et savoir les prendre en compte,
- Savoir organiser le travail dans une classe de langue : construire un programme de cours, gérer l'apprentissage et le travail de groupe.

Les étudiants intéressés par la recherche en linguistique ont la possibilité de combiner une formation pratique au métier d'enseignant de FLE et une formation à la recherche sur des problématiques linguistiques en relation avec l'enseignement des langues étrangères :

- en suivant des UE de linguistique dans le cadre des options de semestre 1 ;
- en rédigeant un TER (Travail d'Etude et de Recherche) sur une problématique linguistique, dirigé par un enseignant-chercheur du Laboratoire de Recherche sur le Langage.

Enseignements de 1^{er} semestre et modalités de contrôle des connaissances

Enseignements fondamentaux

UE Didactique 1		24h – 3 crédits ECTS
Enseignant.e	Anne-Laure Foucher	
Contenus et objectifs	Le cours a pour principal objectif la connaissance approfondie des méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues et notamment du français en tant que langue étrangère, depuis la Méthodologie Traditionnelle jusqu'à la Perspective Actionnelle. Ces méthodologies seront abordées dans leur spécificité sur le plan des fondements théoriques qui les sous-tendent, des principes didactiques qui les structurent et de leur mise en œuvre pratique. Corollairement, seront approfondies les notions didactiques qui déterminent ces méthodologies telles que transmission, systématisation, compétence de communication, document authentique, centration sur l'apprenant, collaboration et coopération, etc.	
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} et 2 ^{ème} session (RS et non RS) : travaux collectifs et/ou individuels à remettre dont les modalités seront précisées en début de cours	

UE Projets en didactique		24h – 3 crédits ECTS
Enseignant.e	Anne-Laure Foucher	
Contenus et objectifs	Via des travaux collaboratifs en présentiel et à distance, il s'agira pour les étudiants de développer des connaissances en didactique des langues sur différentes problématiques relatives à l'enseignement/apprentissage du FLE et des langues. Plusieurs thématiques dans le champs du FLE seront problématisées - enseigner, apprendre, situations pédagogiques d'enseignement/apprentissage, publics relevant du FLE et objectifs, autonomie dans l'enseignement/apprentissage, ... - et feront l'objet d'un traitement où travail sur les représentations, lectures de didacticiens spécialistes des domaines concernés, analyses et synthèses seront convoqués.	
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} et 2 ^{ème} session (RS et non RS) : travaux à remettre dont les modalités seront précisées en début de cours	

UE Méthodes et pratiques de la classe en FLES		24h – 3 crédits ECTS
Enseignante	Anne-Laure Foucher	
Contenus et objectifs	En lien étroit avec les cours « Didactique 1 » et « Projets en didactique », il s'agira dans cette UE d'analyser les différents matériaux pédagogiques utilisés tout au long de l'évolution de la didactique des langues et des cultures comme des ensembles de « démarches raisonnées, basées sur un ensemble cohérent de principes ou d'hypothèses linguistiques, psychologiques, pédagogiques et répondant à un objectif déterminé » (Puren, 1998). Ces analyses seront outillées et typologies d'exercices, d'activités ou de tâches, typologies de supports, référentiels tels que le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, 2001) seront présentés et utilisés.	
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} session (non RS) : un exposé oral sur un manuel de FLE spécifique 1 ^{ère} session (RS) et 2 ^{ème} session (RS et non RS) : une épreuve orale (environ 30 minutes)	

UE Linguistique 1		48h – 6 crédits ECTS
Enseignant.e.s	Damien Chabanal, Lidia Lebas-Fraczak, Hana Gruet-Skrabalova	
Contenus et objectifs	<p>Damien Chabanal : Ce cours vise en premier lieu à faire un point sur les spécificités du système phonologique du français et les contraintes qu'il impose face aux autres langues. Par la suite, nous étudierons les différentes confusions opérées par certains groupes linguistiques face à la langue française. Des méthodes de phonétique corrective seront présentées pour aider l'apprenant de FLE à mieux maîtriser la compréhension et la production orale.</p> <p>Lidia Lebas-Fraczak : Ce cours abordera les formes linguistiques posant particulièrement problème aux apprenants étrangers (pronoms, articles, temps et modes verbaux), à travers leurs présentations dans les manuels FLE. Il s'agira de mener une analyse critique de ses présentations grammaticales en appliquant des critères précis et en anticipant les difficultés des apprenants.</p> <p>Hana Gruet-Skrabalova : Ce cours sera consacré à la notion de transfert linguistique, utilisé par des apprenants le plus souvent inconsciemment lors de l'acquisition / l'apprentissage d'une L2. Lors d'un transfert, l'apprenant importe des éléments et des traits d'une langue (maternelle ou autre) dans la langue cible. Le transfert peut être positif, lorsque le résultat de cette importation est correct, ou négatif, lorsqu'il mène à des erreurs. Nous nous intéresserons à différents types de transferts dans le domaine du lexique et de la morphosyntaxe ainsi qu'à des propriétés linguistiques qui peuvent en être la source.</p>	
	<p>Pour tous (RS et non RS), pour la 1^{ère} et la 2^{ème} session :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 75 % : travail à remettre dont les modalités seront précisées en début de semestre - 25 % : Examen terminal (2h) 	

UE Communication professionnelle		24h – 3 crédits ECTS
Enseignante	Christine Blanchard	
Contenus et objectifs	<p>Le cours propose aux étudiants de travailler sur leurs pratiques de communication orale et écrite, en relation avec le domaine de l'enseignement des langues.</p> <p>Il permet également d'analyser les paramètres entrant en jeu dans une situation de communication et les éventuels dysfonctionnements, à partir de courts apports théoriques et d'exercices qui mettront les étudiants dans différentes situations de communication.</p>	
Modalités de contrôle des connaissances	<p>1^{ère} session (non RS) : autoscopie de l'exposé du cours « Méthodes et pratiques de classe en FLES »</p> <p>1^{ère} session (RS) et 2^{ème} session (RS et non RS) : dossier de communication</p>	

UE Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 1		24h – 3 crédits ECTS
Enseignant.e.s	Anne-Laure Foucher et François Trouilleux	
Contenus et objectifs	<p>L'objectif principal de ce cours (qui se poursuit sur les semestres 2 et 3) est de découvrir et d'expérimenter des situations d'enseignement/apprentissage du FLE intégrant les technologies de différentes manières (séances présentielles médiatisées, séances distancielles ou hybrides) et être capable dans ces situations de concevoir des tâches d'apprentissage de différentes natures (individuelles, collectives, etc.) avec divers outils (plateformes d'apprentissage, réseaux sociaux, outils collaboratifs, générateurs d'exercices, etc.).</p> <p>A l'issue du semestre 1, les étudiant.e.s seront initié.e.s aux fonctionnalités du TBI (Tableau Blanc Interactif) et à son potentiel pédagogique et seront capables de concevoir des activités avec cet outil pour des séances présentielles médiatisées en direction d'apprenants de FLE aux niveaux variés et aux profils hétérogènes.</p>	
Modalités de contrôle des connaissances	<p>1^{ère} session (non RS), 1^{ère} session (RS) et 2^{ème} session (RS et non RS) : travaux à remettre dont le format et les modalités de rendu seront précisés en début de cours</p>	

UE Langue étrangère		24h – 3 crédits ECTS
Enseignant	Différents enseignants selon la langue choisie	
Contenus et objectifs	Possibilité de continuer une langue déjà connue quel que soit le niveau ou de commencer une langue en tant que débutant-e	
Modalités de contrôle des connaissances	<p>1^{ère} session (non RS), 1^{ère} session (RS) et 2^{ème} session (RS et non RS) : à voir avec le SCLV en charge de l'organisation du LANSAD</p>	

Enseignements « à choix »

UE optionnelle 1 (3 crédits ECTS)

1 cours à choisir dans la liste suivante :

- Choix 1 (pour les étudiants souhaitant conduire une recherche en sciences du langage) : Séminaire transversal de linguistique (cf. descriptif en annexe).
- Choix 2 : Observation des pratiques de classe en FLES

UE Observation des pratiques de classe en FLE		24h – 3 crédits
ECTS		
Enseignante	Christine Blanchard	
Contenus et objectifs	Ce cours permet aux étudiants de préparer puis de rendre compte de leurs observations de classes de FLES, et d'analyser différents aspects d'une séance pédagogique.	
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} session (non RS), 1 ^{ère} session (RS) et 2 ^{ème} session (RS et non RS) : dossier d'analyse de la classe	

UE Optionnelle 2 (3 crédits ECTS)

1 cours à choisir dans la liste suivante (les descriptifs figurent en annexes du livret de l'étudiant-e) :

Attention : les étudiant-es souhaitant conduire une recherche en sciences du langage devront choisir des UE de linguistique, les étudiants n'étant pas titulaires du parcours FLE des licences (ou de son équivalent) choisiront la mise à niveau en didactique du FLE.

- Choix 1 : Initiation à la recherche en sciences du langage (cours de L3 SDL, choix possible pour ceux qui ne sont pas titulaires d'une licence SDL)
- Choix 2 : Mise à niveau en didactique du FLE (rattrapage de trois enseignements de l'option FLE des licences)
- Choix 3 : Approches théoriques – linguistique (cours du master LLCER)
- Choix 4 : Analyse du discours (cours du master LLCER)
- Choix 5 : Séminaire transversal de linguistique (cours du master LLCER)

Enseignements de 2^{ème} semestre et modalités de contrôle des connaissances

Enseignements fondamentaux

UE Didactique 2		24h – 3 crédits ECTS
Enseignante	Anne-Laure Foucher	
Contenus et objectifs	Dans ce cours, six domaines transversaux en didactique du FLE seront abordés : aider à comprendre à l'écrit et à l'oral, aider à produire à l'oral et à l'écrit, évaluer, « faire » de la grammaire, travailler le vocabulaire, développer les compétences interculturelles. Le traitement de chacun de ces domaines (compréhension, production, évaluation...) se fera via des tâches de lecture guidée, de questionnements, de compte-rendu et de synthèse.	
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} et 2 ^{ème} session (RS et non RS) : travaux individuels à remettre dont les modalités seront précisées en début de cours	

UE Méthodes et pratiques en classe de FLES 2		24h – 3 crédits ECTS
Enseignante	Anne-Laure Foucher	
Contenus et objectifs	En lien étroit avec les UE de didactique 1 et 2, ce cours permettra un entraînement à l'utilisation pédagogique de documents variés (oraux, écrits, audio-visuels, iconiques...) en relation avec la formulation d'objectifs de diverses natures (linguistiques, communicatifs et (inter)culturels) en fonction de publics aux caractéristiques variées (âge, niveau de langue, homogène, hétérogène, en contexte homoglotte ou hétéroglotte...). Plus particulièrement, il s'agira d'élaborer une unité didactique selon la perspective actionnelle pour un public déterminé, débouchant sur la réalisation d'une tâche finale, permettant de faire travailler EO, EE, EOI, CO, CE, d'atteindre des objectifs linguistiques, communicatifs et (inter)culturels et s'appuyant sur l'exploitation de documents authentiques. Des liens seront faits avec les observations de classe et expériences ou stages réalisés dans le courant de l'année par les étudiants.	
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} session (non RS) : présentation orale de la scénarisation 1 ^{ère} session (RS) et 2 ^{ème} session (RS et non RS) : oral final (environ 30 minutes)	

UE Linguistique 2 : Pragmatique des formes morphosyntaxiques 24h – 3 crédits ECTS	
Enseignante	Lidia Lebas-Fraczak
Contenus et objectifs	Ce cours sera organisé en deux volets parallèles : (1) analyse critique d'extraits d'une grammaire pour l'enseignement-apprentissage du FLE (G.-D. de Salins, 1996) portant sur les articles, les temps et les modes verbaux ; (2) application d'une approche pragmatique et interlocutive à l'analyse de ces formes.
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} session et 2 ^{ème} session, RS et non RS : épreuve écrite de 2 heures

UE Enseigner et apprendre les langues avec le numérique 2 24h – 3 crédits ECTS	
Enseignant.e.s	Anne-Laure Foucher et François Trouilleux
Contenus et objectifs	<p>L'objectif principal de ce cours (démarré au S1 et qui se poursuit au S3) est de découvrir et d'expérimenter des situations d'enseignement/apprentissage du FLE intégrant les technologies de différentes manières (séances présentielles médiatisées, séances distancielles ou hybrides) et être capable dans ces situations de concevoir des tâches d'apprentissage de différentes natures (individuelles, collectives, etc.) avec divers outils (plateformes d'apprentissage, réseaux sociaux, outils collaboratifs, générateurs d'exercices, etc.).</p> <p>Durant le semestre 2, les étudiant-es seront initié-es à l'utilisation d'outils de génération d'exercices en ligne et seront capables de concevoir des exercices auto-correctifs en direction d'un public-cible relevant du FLE pour du travail en semi-autonomie sur des problèmes linguistiques identifiés. Ils expérimenteront également un dispositif distanciel de formation au FLE avec des étudiants étrangers, dans lequel ils seront tuteurs et tutrices et utiliseront des outils de type plateforme d'apprentissage, logiciel de vidéoconférence...</p>
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} session (non RS), 1 ^{ère} session (RS) et 2 ^{ème} session (RS et non RS) : travaux à remettre dont le format et les modalités de rendu seront précisés en début de cours

UE Anthropologie culturelle		24h – 3 crédits ECTS
Enseignante	Caroline Lardy	
Contenus et objectifs	La première partie du cours consistera en une introduction aux concepts et grands courants théoriques de l'anthropologie sociale et culturelle. La deuxième partie du cours s'appuiera sur l'étude des modes de représentation des cultures à travers les images (photographie, cinéma, publicité).	
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} session (non RS) : écrit et oral 2 ^{ème} session (RS et non RS) : écrit terminal	

UE Projets en linguistique appliquée 1		24h – 3 crédits ECTS
Enseignant.e.s	Damien Chabanal, Lidia Lebas-Fraczak, Hana Gruet-Skrabalova	
Contenus et objectifs	<p>4 séances avec Damien Chabanal : Les séances seront consacrées au traitement du concept de variation en linguistique. Après l'avoir défini, nous tenterons de dégager les mécanismes qui aboutissent à de la variation linguistique. Cela nous permettra d'engager une réflexion sur les publics présentant une pathologie du langage et/ou présentant des interférences avec une L2.</p> <p>4 séances avec Lidia Lebas-Fraczak : Lors de ces séances, il s'agira de s'exercer à la constitution de données linguistiques, sous forme d'exemples d'emplois réunis en des mini-corpus et/ou repérés au sein d'un ou de plusieurs documents authentiques, et à leur analyse en vue de la didactisation grammaticale, telle que les exercices de conceptualisation grammaticale, entre autres.</p> <p>4 séances avec Hana Gruet-Skrabalova : Dans la prolongation du cours Linguistique 1, l'objectif de ces séances sera de réunir un corpus de production écrite des apprenants de diverses langues maternelles et d'y identifier les erreurs pouvant relever d'un transfert linguistique.</p>	
Modalités de contrôle des connaissances	1ère et 2ème session, RS et non RS : travail à remettre dont les modalités seront précisées en début de semestre	

UE Stage en milieu professionnel		6 crédits ECTS
Enseignant.e	Responsable des stages du master + tuteur dans l'institution d'accueil	
Contenus et objectifs	Le stage pourra être réalisé soit dans un laboratoire d'accueil (Laboratoire de Recherche sur le Langage) pour les étudiant-es qui rédigeront un TER ; soit dans un organisme d'enseignement du français aux étrangers (FLE, FLI, FLS) en France ou à l'étranger. Ce stage de 4 semaines correspond à 140 heures de travail (enseignement, préparation des cours, échanges avec le tuteur, corrections...). Il est obligatoirement conventionné.	
Modalités de contrôle des connaissances	RS et non RS (1 ^{ère} et 2 ^{ème} session) : rapport de stage écrit ou soutenance orale du TER	

Enseignements « à choix »

UE optionnelle 3 (6 crédits ECTS)

Choix à faire entre :

- **choix 1** : TER (Travail d'Etude et de Recherche) pour les étudiant-es s'intéressant à la recherche en sciences du langage. Le TER sera encadré par un enseignant chercheur du Laboratoire de Recherche sur le Langage sur un sujet déterminé avec l'étudiant-e dans le courant du 1^{er} semestre.
- **choix 2** : e-portfolio de compétences professionnelles et oral du rapport de stage

UE e-portfolio de compétences professionnelles		6 crédits ECTS
Enseignant	Anne-Laure Foucher et Christine Blanchard	
Contenus et objectifs	Le cours se propose d'initier les étudiant-es à la démarche e-portfolio d'évaluation des compétences, de prendre en main des outils et applications numériques pour la conception de leur e-portfolio, d'archiver et valoriser les travaux réalisés dans le master (auto-évaluations, fiches pédagogiques, didactisations de documents authentiques, évaluations de productions d'apprenants de FLE, rapport de stage,...) en un e-portfolio « valorisable » auprès de futurs recruteurs. La méthodologie de rédaction et de soutenance du rapport de stage sera également travaillée dans ce cours.	
Modalités de contrôle des connaissances	1 ^{ère} et 2 ^{ème} session (RS et non RS) : soutenance orale du rapport de stage et rendu d'un e-portfolio	

Informations importantes

A propos du stage

Le stage, d'une durée de quatre semaines (équivalent temps plein = 140 heures), peut être effectué soit sous forme de stage intensif, soit sous forme de stage extensif dans divers établissements ou organismes qui se consacrent à l'enseignement du FLE et notamment dans les organismes suivants :

- FLEURA (Centre de Français Langue Etrangère Universitaire en Région Auvergne), université Clermont Auvergne, site Carnot ;
- CAVILAM (Centre d'Approches Vivantes des Langues et des Médias) Pôle Universitaire Technologique, Vichy ;
- dans un autre organisme de ce type en France (Centre de Linguistique Appliquée (CLA), Besançon par exemple) ou à l'étranger (Alliance française, Institut français) ;
- dans les établissements français (écoles, collèges) accueillant des dispositifs UPE2A (Unités Pédagogiques pour Elèves Allophones Arrivants)
- dans les GRETA (Groupements d'établissements) ou dans une association qui forme les migrants (Secours Populaire) ou qui accueille des élèves allophones (AFEV) ;
- dans les pays avec lesquels nous avons des accords de coopération (Albanie, Pologne) ;

- dans un établissement scolaire à l'étranger (relevant du système éducatif du pays concerné ou non).

Tout stage envisagé par l'étudiant doit être soumis à l'accord explicite de l'enseignant responsable des stages (Lidia Lebas-Fraczak ou Christine Blanchard selon le type de stage envisagé). Chaque étudiant doit remplir une demande de convention de stage, puis la convention elle-même en 4 exemplaires (formulaires à demander au secrétariat de linguistique) et la faire valider AVANT le début de son stage.

N.B. : Les séjours effectués à l'étranger comme « assistant », « lecteur », ou « enseignant », ou les séjours effectués en France dans un établissement d'enseignement de F.L.E. avant l'inscription en M1, peuvent être validés sur présentation d'une attestation du responsable de l'établissement où l'étudiant a travaillé, attestation précisant le type et la durée des enseignements effectués. Ils ne peuvent en aucun cas dispenser l'étudiant concerné de la totalité de son stage.

N.B. 2 : le stage peut commencer dès le semestre 1 mais ne sera validé qu'au semestre 2.

Les étudiant.e.s choisissant le stage "recherche" en équipe d'accueil seront accueillis par le Laboratoire de Recherche sur le Langage, à la Maison des Sciences de l'Homme (rue Ledru, Clermont-Ferrand). Dans le cadre de ce stage en équipe d'accueil, l'étudiant-e pourra être amené-e à faire différents types de tâches relevant d'une activité scientifique, dont le contenu sera négocié avec le/la directeur/trice de mémoire et/ou la responsable de la formation :

- assister à des séminaires, colloques, journées d'études, soutenances de thèses ou d'HDR dans le domaine des sciences du langage ;
- et/ou assurer et rendre compte d'une veille bibliographique sur une thématique particulière vue avec l'encadrant du mémoire de M1 ou M2 (utilisation de Zotero, normes APA...) ;
- et/ou participer à un événement scientifique du laboratoire (organisation journée d'études, table ronde, aide à la publication, ...) ;
- et/ou recueillir et/ou transcrire des données langagières (à voir avec l'encadrant du mémoire de M1 ou de M2, ou en fonction des besoins des axes du LRL).

L'étudiante.e aura à rendre compte de son activité durant le stage sous une forme déterminée avec le/la directeur/trice de mémoire et/ou la responsable de formation.

NB : Le stage est validé au S2 mais peut se dérouler au S1 ou au S2. -Les étudiants de M1 ayant cours au S1 et au S2, les heures consacrées au stage en équipe d'accueil ne doivent pas chevaucher les heures de cours et le stage ne doit pas excéder un volume horaire de 140 heures.

Dans tous les cas, les stages sont conventionnés et l'étudiant.e aura à utiliser l'application dédiée sur l'ENT pour la saisie de ses conventions de stage.

Les fiches pédagogiques vous engagent

En début d'année, vous êtes invité-es à remplir une fiche d'inscription aux examens (dite « fiche pédagogique »), dans laquelle vous indiquez les enseignements que vous avez choisis. Cette fiche vous engage. Si vous changez d'avis, pensez bien à faire corriger votre fiche, dans le délai prévu. Si

vous êtes inscrit.e.s pour l'examen du cours X et que vous passez celui du cours Y, le service de la scolarité ne pourra pas prendre en compte votre note.

Informations sur l'ENT

L'espace numérique de travail (ENT) de l'UCA est très utilisé pour les cours et pour transmettre des informations. Il est indispensable que vous accédiez à cet espace et que vous lisiez les courriers que vous y recevez.

Pour activer votre accès à l'ENT et apprendre à l'utiliser, consultez la page *Services numériques* sur le site de l'UCA (menu **Vie étudiante** > **Services numériques**, lien direct : <http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique36.html>).

Les espaces dédiés aux cours sont accessibles par le menu **PEDAGOGIE** > **Cours en ligne** (réservé aux personnes connectées). Certains cours sont en accès libre : sélectionnez **PEDAGOGIE** > **Cours en accès libre**, puis utilisez le formulaire de recherche.

Permanence des enseignants

Chaque enseignant est disponible pour vous rencontrer lors de permanence (horaires affichés sur la porte des bureaux) ou sur RDV. Vous pouvez également les contacter par courriel ou par téléphone.

Infirmierie à Gergovia

L'infirmierie se trouve en salle 234 au 2^{ème} étage. L'infirmière peut être jointe au 04 73 64 66 00. Des RDV avec des médecins peuvent être pris auprès des infirmières. Les consultations médicales sont gratuites.

Annexes

Annexe 1 - Calendrier de l'année universitaire 2018-2019



CALENDRIER DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

Conseil de l'UFR du 25/04/2018

Réunions de rentrée	Du lundi 3 septembre au vendredi 7 septembre 2018
Début des cours du 1^{er} semestre	Lundi 10 septembre 2018
<i>Suspension des cours (automne)</i>	<i>Du samedi 27 octobre 2018 au dimanche 4 novembre 2018</i>
Semaine pédagogique du 1 ^{er} semestre	Du lundi 10 décembre au vendredi 14 décembre 2018
Examens du 1 ^{er} semestre (UFR PSSSE - UFR LCC)	Du lundi 17 décembre au vendredi 21 décembre 2018
<i>Vacances universitaires de Noël</i>	<i>Du samedi 22 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019</i>
Examens du 1 ^{er} semestre (UFR LCC - LCSH)	Du lundi 7 janvier 2019 au samedi 19 janvier 2019
Début des cours du semestre 2	Lundi 21 janvier 2019
<i>Suspension des cours (hiver)</i>	<i>Du samedi 23 février 2019 au dimanche 3 mars 2019</i>
<i>Vacances universitaires de printemps</i>	<i>Du samedi 13 avril 2019 au dimanche 28 avril 2019</i>
Semaine pédagogique du 2 ^{ème} semestre	Du lundi 6 mai au vendredi 10 mai 2019
Examens du 2 ^{ème} semestre	Du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2019
Délibérations	Jeudi 6 juin 2019
Examens 1 ^{er} et 2 ^{ème} semestres (2 ^{ème} session)	Du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2019
Délibérations	Lundi 15 juillet 2019
Fin des activités pédagogiques	Mercredi 17 juillet 2019

Fait à Clermont-Ferrand, le 25/04/2018
Le Doyen de l'UFR LCSH,

Stéphane GOMIS

Annexe 2 – Liste des UE optionnelles

UE Initiation à la recherche en sciences du langage (licence SDL) (3 crédits ECTS)

Enseignant.e.s : Hana GRUET-SKRABALOVA, Damien CHABANAL

Chacun des intervenants proposera un mini projet de recherche représentatif du domaine de la linguistique et susceptible d'intéresser les étudiants dans leur poursuite d'études en master.

Une présentation sur la constitution d'une problématique et d'une méthodologie de recherche sera faite dans le cadre de ce cours.

Modalités de contrôle des connaissances : RS et non RS, 1ère et 2è session : travail à remettre dont les modalités seront données en début de semestre

UE Mise à niveau en didactique du FLE (3 crédits ECTS)

Pour cette mise à niveau, selon les acquis des étudiants, 3 cours peuvent être suivis et validés (cours de l'option FLE de licence 3) :

FLE, morphosyntaxe du français

(Lidia LEBAS-FRACZAK)

Après une introduction générale au domaine, le cours se focalisera sur les morphèmes grammaticaux de la langue française posant particulièrement problème aux apprenants étrangers, tels que les pronoms, les déterminants, les temps et les modes verbaux, et sur leur fonctionnement en discours.

Modalités de contrôle des connaissances

- **Régime Normal** Type de contrôle : **ET** - Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **écrit**
- **Régime Spécial d'Etudes** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **écrit**
- **2ème session (RN et RSE)** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **écrit**

FLE, phonétique et phonologie du français

(Damien CHABANAL)

Description articulatoire des sons du français. Entraînement à la notation phonétique du français. Système phonologique du français et étude/origine de ses variations. Présentation des méthodes correctives en FLE.

Modalités de contrôle des connaissances

- **Régime Normal** Type de contrôle : **ET** - Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **écrit**
- **Régime Spécial d'Etudes** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **écrit**
- **2ème session (RN et RSE)** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **écrit**

Introduction à la didactique des langues : aspects linguistiques et communicatifs

(Christine BLANCHARD)

Cette UE part de l'observation des préconisations du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* pour en comprendre les origines, en se basant sur les aspects linguistiques et communicatifs de la didactique des langues.

Elle propose ainsi une réflexion sur les apports de la linguistique à l'enseignement des langues et sur les liens nécessaires entre linguistique et didactique des langues. Elle aborde également le problème du choix des contenus avec le *Français Fondamental* (1959) essai d'inventaire scientifique pour le FLE).

Elle s'intéresse ensuite aux recherches qui sont à l'origine du courant communicatif en didactique et ont inspiré le concept clé de « compétence de communication » à travers un inventaire d'un autre type (*Un Niveau Seuil*, 1976), puis ultérieurement avec les préconisations du *CECRL*. Sont ainsi abordées les théories de la communication, la sociolinguistique, l'ethnographie de la communication, la pragmatique ainsi que les formes d'implicites et de subjectivité dans le langage. La réflexion sur la didactique des langues sera également menée à travers la conception d'exercices de FLES.

Modalités de contrôle des connaissances

- **Régime Normal** Type de contrôle : **ET** - Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **A** (une activité FLES)
- **Régime Spécial d'Etudes** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **A** (une activité FLES)
- **2ème session (RN et RSE)** Nb d'épreuves : **1** - Nature des épreuves : **A** (une activité FLES)

UE Séminaire transversal de linguistique (24 h - 3 crédits ECTS)

N.B : séminaire commun aux étudiants du master LLCER, lieu : Carnot

Les enseignants-chercheurs intervenant dans ce cours présenteront une question de recherche scientifique actuelle.

Enseignante responsable du séminaire : Mme Barnabé

Mercredi de 8h15 à 10h15

- **Mme Hana GRUET-SKRABALOVA 6h (12 sept, 19 sept, 26 sept 2018) : Les verbes modaux**

Ce séminaire sera consacrée à la syntaxe et à la sémantique des verbes modaux dans une perspective comparative (langues romanes, germaniques, slaves). Nous examinerons l'hypothèse selon laquelle les verbes modaux seraient des verbes à contrôle ou des verbes à montée en fonction de leur interprétation déontique ou épistémique. Nous présenterons les conséquences de cette hypothèse sur l'analyse de l'ellipse du SV après les verbes modaux. Nous nous intéresserons également aux cas où les verbes modaux se combinent avec des compléments non-verbaux.

Bibliographie :

DAGNAC, A. 2011. L'Ellipse modale en français : arguments pour une ellipse du TP, *Actes du Congrès Mondial de Linguistique française (CMLF 1)*.

HANKAMER, J., SAG, I. 1976. Deep and Surface Anaphora. *Linguistic Inquiry* 7.3, 391-428.

JACKENDOFF, R. 1972. *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, MIT Press.

KYNCL, J. 2008. *Semi-lexical Heads in Czech Modal Structures*. PhD. thesis, Wolverhampton.

KRATZER, A. 1977. What must and can *Must* and *Can* Mean, *Linguistics and Philosophy* 13, 337-355.

- KRATZER, A. 1991. Modality. In von Stechow, A. & D. Wunderlich (eds), *Semantik: Ein internationales Handbuch der zeitgenössischen Forschung*. Berlin, De Gruyter, 639–650.
- MEDOVA, L. 2000. *Transparency Phenomena in Czech Syntax*. Ms. thesis, Tromsø.
- MERCHANT, J. 2008. An asymmetry in voice mismatches in VP-ellipsis and pseudogapping. *Linguistic Inquiry* 39,169-179.
- PERLMUTTER, D. M. 1971. *Deep and Surface Structure Constraints in Syntax*, MIT Press.
- RIEMSDIJK van, H. (2002) The Unbearable Lightness of going: The Projection Parameter as a Pure Parameter Governing the Distribution of Elliptic Motion Verbs in Germanic. *Journal of Comparative Germanic Linguistics* 5, 143-196.
- ROSS, J. R. Auxiliaries as Main Verbs. In Todd, W. (ed.), *Studies in Philosophical Linguistics*, 1969.
- SAG, I., 1976. *Deletion and logical form*. PhD thesis, MIT.
- WURMBRANDT, S. 2001. *Infinitives: Restructuring and Clause Structure*.

- **Mme Aurélie BARNABÉ 6h (3 oct, 10 oct, 17 oct 2018)**

La forme langagière – objet d'étude de la linguistique – est traditionnellement envisagée indépendamment des conditions incarnées de sa production motrice et de son appropriation perceptuelle par les partenaires engagés. Les analyses qu'elle implique portent sur la nature des déterminismes sous-jacents qui président à sa formation. Or, le fait langagier est un comportement avant tout vocal, incarné, collaboratif, interactif et normé. La trace langagière est conçue et envisagée par l'énonciateur, qui s'exprime à partir de son expérience, une expérience vécue et avant tout corporelle. On considérera l'inscription de l'analyse langagière dans une perspective premièrement cognitive, puis éactive, révélant ainsi le paradigme éactif au travers de l'émergence de propriétés linguistiques conjointes à des phénomènes proprioceptifs (pour le locuteur) et interlocutifs (dans la relation locuteur/allocutaire). On illustrera la thèse éactiviste à l'appui de corpus français et anglais dans leur structuration verbale de la notion de mouvement.

Bibliographie :

- BERTHOZ, A. et Andrieu, 2008. « Le corps en acte » dans *Psychology*.
<http://www.psychology.emory.edu/cognition/rochat/lab/sens%20de%20soi%20et%20sens%20de.pdf>
- BOTTINEAU, D. 2010h. « Language and enaction ». In J. Stewart, O. Gapenne, et E. Di Paolo (eds), *Enaction: toward a new paradigm for cognitive science*, 267-306. MIT Press.
- franco-russe en sciences cognitives : 177-222.
- BOTTINEAU, D. 2011e. « Parole, corporéité, individu et société : l'embodiment entre le représentationnalisme et la cognition incarnée, distribuée, biosémiotique et enactive dans les linguistiques cognitives ». In J.-B. Guignard (dir), *Linguistique cognitive : une exploration critique*, *Intellectica* 56, 2011/12 : 187-220.
- FAUCONNIER, G. et M. Turner. 2002. *The Way We Think. Conceptual Blending and the Mind's Hidden Complexities*. New York : Basic Books.
- JOHNSON, M. 2007. *The Meaning of the Body : Aesthetics of Human Understanding*. Chicago/London : The University of Chicago Press.

TALMY, L. 2000b. *Toward a cognitive semantics : Typology and Process in Concept Structuring*. Volume.2. Cambridge, Mass. : MIT Press.

- **M. Michaël GREGOIRE 6h (24 oct, 7 nov, 14 nov 2018)**

Langage et éaction. Éléments nouveaux pour l'analyse de la langue

Ce séminaire, cette année, sera l'occasion d'explorer un paradigme émergent en linguistique : la linguistique éactive. Elle repose sur un courant en sciences cognitives qui postule que le monde perçu ne pré-existe pas à la perception que nous en avons (modèle computationnel), mais au contraire qu'il est construit en temps réel dynamiquement en interaction avec leur environnement. C'est aussi le seul courant en sciences cognitives qui prend en compte le rôle du corps dans la perception (le point de vue sur le monde dépend du corps de la personne, de ses seuils de perception, de sa taille, etc.) Ce courant fondamental amène à remettre en question de nombreuses certitudes sur le langage et les langues. Nous étudierons donc l'éaction comme nouvelle grille d'analyse de la langue, en application à des langues romanes et germaniques, dans des domaines précis tels que la phonétique articulatoire, la morphologie, la grammaire et le lexique ou encore certains aspects en didactique des langues.

Bibliographie :

Aden Joëlle, 2013. «Apprendre les langues par corps » in O. Fertat, Omar, Y. Abdelkader, S. Bazile, *Pour un théâtre--monde. Plurilinguisme, interculturalité, transmission*. Presses universitaires de Bordeaux, p. 109-123.

Aden Joëlle, 2012. « La médiation linguistique au fondement du sens partagé : vers un paradigme de l'éaction en didactique des langues », *Ela. Études de linguistique appliquée*. 2012/3, n°167, p. 267-284.

Berthoz Alain, 2004. «Physiologie du changement de point de vue », in A. Berthoz, A. Jorland, G. *L'Empathie*, Paris, Odile Jacob, p. 251--275.

Bottineau Didier, 2011, « Parole, corporéité, individu et société : l'embodiment entre le représentationnalisme et la cognition incarnée, distribuée, biosémiotique et éactive dans les linguistiques cognitives », Guignard J.-B. (dir), *Linguistique cognitive : une exploration critique*, *Intellectica* 56, 2011/2, p. 187-220.

Bottineau Didier, 2012, « Submorphémique et corporéité cognitive », *Miranda*, n°7 (2012) - *Submorphemics / La submorphémique* (Ed. Dennis Philips) - *Celebrating Ceramics / Pleins feux sur la céramique* (Ed. Helen Goethals) - December 2012, mis en ligne le 09/12/2012.

Bottineau Didier, 2013, « Pour une approche éactive de la parole dans les langues », *Langages*, 192, 4/2013 (décembre), *Le vécu corporel dans la pratique d'une langue*, G. Louÿs & D. Leeman (dir.), p. 11-27.

Cadiot Pierre & Visetti Yves-Marie, 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, Paris : P.U.F.

Macchi Yves, 2008, « On vous le ramènera votre mari ! Esquisse d'une topologie du signifié. Chronosyntaxe III », *Chréode – Vers une linguistique du signifiant*, n°1, Paris IV, Éditions Hispaniques, p. 141-178.

Maturana Humberto & Varela Fransisco, 1994, *L'arbre de la connaissance. Racines biologiques de la compréhension humaine*, Paris : Addison, Wesley.

Varela, F., Thompson, E., Rosch, E., 1993. *L'Inscription corporelle de l'esprit : sciences cognitives et expérience humaine*. Paris, Seuil.

Philips Dennis, 2010, « Stratégies de nomination du corps et émergence du signe linguistique », M. Banniard & Philips D. (éds.), *La fabrique du signe, linguistique de l'émergence*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, Interlangues, linguistique et didactique, p. 281-298.

- Mme Nadja KRIAJEVA 6h (21 nov, 28 nov, 5 déc 2018)

Action sur le langage : histoire et actualité de la glottopolitique

Lors de ce séminaire la linguistique sera abordée comme une science humaine et sociale qui prenne en compte le caractère hétérogène des *pratiques langagières*, principe essentiel de fonctionnement de toute communauté linguistique. Plusieurs notions fondamentales pour la « gestion » des langues : *standardisation et idéologies linguistiques, mono- et plurilinguisme, hégémonies, discriminations linguistiques* et la problématique qu'elles génèrent à notre époque, seront au centre de réflexions et d'échanges au fil des séances.

Bibliographie :

BOYER Henri (2010) « Les politiques linguistiques », *Mots. Les langages du politique*, n° 94, p. 67-74

BLANCHET Philippe (2016), *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris , Éd. Textuel, 191 p.

BOURDIEU P. (1991) *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. P., Fayard, 1991 (4e éd., 1re éd; 1982)

CALVET Louis-Jean (2011), « Langues, minor(is)ations, marginalisations : une image de la linguistique ? », *Revue de linguistique et de didactique des langues(Lidil)*, 44 | 2011, 137-144

CALVET L.-J. (2004) *Essais de linguistique, la langue est-elle une invention des linguistes ?* P., Plon

CANUT Cécile (2011) « La langue romani : une fiction historique », *Langage et société*. Appropriation politique et économique des langues, 2011/2 n° 136 | p. 55 – 80

CORDESSE Joëlle (2009), *Apprendre et enseigner l'intelligence des langues. A l'école de Babel, tous polyglottes*, Lyon, Chronique sociale, 191p.

ELOY Jean-(2014) Standardisation et vitalité des langues de France, *Carnets d'Atelier de Sociolinguistique (CAS)*, L'Harmattan, 2014, n°9, 222p.

LEGLISE Isabelle / DE ROBILLARD Didier (2003), « Applications, implications, interventions, expertises, politiques linguistiques: les (socio)linguistes entre "savants" et "mercenaires" ? » In *Contacts de langues (Modèles, Typologies, Interventions*, Paris, L'Harmattan, p. 237-252

GASQUET-CYRUS Médéric et PETITJEAN Cécile (Dir.), (2009) *Le Poids des langues: Dynamiques, représentations, contacts, conflits*. L'Harmattan, 324 p

GUESPIN Louis, MARCELLESI Jean-Baptiste (1986) « Pour la glottopolitique » In: *Langages, Langages*, n°83, 1986. *Glottopolitique*. p. 5-34

; GUERIN Emmanuelle (2011) « Sociolinguistique et didactique du français : une interaction nécessaire », *Le français aujourd'hui*, 2011/3 (n°174), p.139-144
PASCAUD Antoine, PEDLEY Malika (2016), « Catégoriser les langues en France et au Royaume – Uni : deux conceptions de la diversité linguistique ? », *Cahiers de linguistique*, n°42/2 (*Hétérogénéité et changement : perspectives sociolinguistiques*), p. 159-165
TRUDEAU Danielle (1992) « Les Inventeurs du bon usage (1529-1647) », P., Les Editions du minuit, (Collection Arguments), *Glottopolitique*. pp. 5-34
VERDELHAN-BOURGADE Michèle (2007) « Plurilinguisme : pluralité des problèmes, pluralité des approches », *Tréma* , p. 5 - 16.

Modalités de contrôle des connaissances : Oral de 30 minutes à partir d'un article choisi par l'examineur, en première et en seconde session.

UE Approches théoriques – linguistique (12 h - 3 crédits ECTS)

Attention : ce cours est en deux parties et sur deux créneaux horaires dans la semaine.
NB : Coordinatrice de cours : Aurélie Barnabé

Partie 1 (2 cours) :

- Cours de Michaël GREGOIRE (10 sept, 17 sept, 24 sept, 1^{er} oct, 8 oct, 15 oct 2018) : **De l'analogie par-delà les langues et les catégories**

L'objet de ces séances sera d'aborder une notion peu étudiée : l'analogie linguistique dans son sens large et sous différents aspects. Il sera précisément question d'analogie au-delà des catégories [nominale, adverbiale, pronominale, adjectivale, verbale] et des stades de sémiotisation : (phonétique, submorphémique, duplications, morphèmes, échos en phrase), et nous chercherons à déterminer les réelles implications de la consubstantialité du signe dans des contextes aussi distincts que les discours publicitaires, poétiques, ou de fautes langagières comme les lapsus.

Bibliographie :

Revue :

Cahiers de linguistique analogique, ABELL, Dijon :
<http://sites.google.com/site/cahierslinguistiqueanalogique/>

Travaux :

ITKONEN, E., *Analogy as Structure and Process* (Human Cognitive Processing 14), Amsterdam, John Benjamins, 2005.

MONNERET, Ph., *Essai de linguistique analogique*, ABELL, Dijon, 2004. Consultable sur HAL-SHS à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01084380/document>

NOBILE, L. « Introduction » au numéro *Formes de l'iconicité en linguistique française*, *Le français moderne*, 2014, pp. 1-45. Consultable à l'adresse http://www.lucanobile.eu/Nobile_Introduction-formes-iconicite_FM_2014.pdf

WELCOMME, A., « Brève exploration du concept d'analogie en linguistique », 4^{ème} Colloque Doctorants et Jeunes Chercheurs en Sciences du Langage des 20 et 21 juin 2007 intitulé *Le*

vocabulaire scientifique et technique en Sciences du Langage, Paris Ouest-Nanterre-La Défense, 2007. Consultable à l'adresse Internet : http://www.modyco.fr/cat_view/1004-coldoc/1015-actes-de-colloques-en-ligne/1021-actes-coldoc-2007/1020-actes-en-articles-separes?lang=fr&limit=5&start=10.

Une bibliographie plus complète sera fournie en cours.

- Cours de Hana GRUET-SKRABALOVA (22 oct, 5 nov, 19 nov, 26 nov, 3 décembre 2018)
: **La typologie de l'ellipse**

L'ellipse représente l'un des phénomènes les plus présents dans les langues naturelles, mais aussi l'un des phénomènes les moins compris. Les locuteurs d'une langue emploient fréquemment des énoncés elliptiques (incomplets, fragmentaires), en supposant que leur interprétation complète sera obtenue grâce au contexte ou la connaissance du monde. Dans ce séminaire, nous nous intéresserons à différents types d'ellipse (*gapping*, ellipse du SV, *sluicing*...) dans les langues germaniques, romanes et slaves, et à des questionnements liés à leur analyse syntaxique et sémantique.

Bibliographie :

- BILBIE, G. 2011. *Grammaire des constructions elliptiques. Une étude comparative des phrases sans verbe en roumain et en français*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- BUSQUETS, J. & P. DENIS, 2001. L'ellipse modale en français : le cas de *devoir* et *pouvoir*. *Cahiers de Grammaire* 26, 55-74.
- CHUNG, S., LADUSAW W. & J. MCCLOSKEY. 1995. Sluicing and logical form. *Natural Language Semantics* 3, 239-282.
- DAGNAC, A. 2010. "Modal Ellipsis in French, Spanish and Italian: evidence for a TP-deletion analysis" In K. Arregi *et al.* (eds) *Romance Linguistics 2008*, 157-170.
- GREBENYOVA, L. 2006. Sluicing and Multiple Wh-fronting. In N. Richa & S. Sinha (eds), *Proceedings of GLOW in Asia 5*, 219-242.
- GRUET-SKRABALOVA, H. 2012. VP-ellipsis and the Czech auxiliary *být*. *XLinguae* 5.4, 3-15.
- HANKAMER, J. 1971. *Constraints on Deletion in Syntax*. PhD thesis, Yale University.
- HANKAMER, J. & I. Sag 1976. Deep and Surface Anaphora. *Linguistic Inquiry* 7, 391-428.
- LOBECK, A. 1995. *Ellipsis: Functional Heads, Licensing, and Identification*. Oxford : OUP.
- MERCHANT, J. 2001. *The syntax of silence*. Oxford : OUP.
- MERCHANT, J. 2008. An asymmetry in voice mismatches in VP-ellipsis and pseudogapping. *Linguistic Inquiry* 39.1, 169-179.
- ROSS, J.R. 1967. *Constraints on Variables in Syntax*, PhD thesis, MIT.
- ROSS, J.R. 1969. Guess who? In R. Binnick *et al* (eds), *Papers from the 5th regional Meeting of CLS*, 252-286, Chicago, Chicago Linguistic Society.
- SAG, I. 1976. *Deletion and Logical Form*. PhD thesis, MIT.

SANDERS, G. 1977. A functional typology of elliptical coordinations. In F. Eckman (ed.), *Current themes in linguistics: Bilingualism, experimental linguistics, and language typologies*, 241-270.

STJEPANOVIC, S. 2003. Multiple Wh-Fronting in Serbo-Croatian Matrix Questions and the Matrix Sluicing Constructions. In C. Boeckx & K. Grohmann (eds), *Multiple Wh-fronting*, Amsterdam, J.Benjamins.

Modalités de contrôle des connaissances : dossier en première et seconde session.

Partie 2 (1 cours) :

Méthodologie de la recherche (cours transversal, 12h, obligatoire pour tous)

Enseignant : Nicolas Violle. Cours jeudi 13h15-14h15 (groupe 1) ou 14h15-15h15 (groupe 2)

- 5 cours au début du semestre,
- Un cours début janvier destiné aux étudiants qui doivent rédiger un rapport de stage.

Modalités de contrôle des connaissances : dossier

UE Analyse du discours (24 h - 3 crédits ECTS)

Vendredi de 13h15 à 15h15. Enseignante : Lidia Lebas-Fraczak (**du 14 sept au 7 dec**)

Dans tout acte de discours, le locuteur cherche à orienter l'attention de l'interlocuteur sur quelque chose, tout en prenant en compte les connaissances et les idées supposées de l'interlocuteur, ce qui dote le discours d'une dimension dialogique ou interlocutive. Toutes les parties d'un énoncé ou d'une unité de discours n'ont pas le même statut attentionnel, ou la même pertinence vis-à-vis du but communicatif, ce que le locuteur indique en recourant aux différents moyens de focalisation, de nature verbale (lexique, syntaxe, morphosyntaxe) et paraverbale (ponctuation, prosodie).

Après une introduction consistant à présenter les principales conceptions générales de la langue et du discours et de leurs fonctions fondamentales, le cours portera sur les moyens de focalisation qu'offre la langue française et sur l'analyse du discours via ce prisme.

Bibliographie :

Bakhtine, M. (Volochnikov, V. N.) (2006), *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit (traduction par M. Yaguello, œuvre originale parue en 1929).

Dessalles, J.-L., Picq, P. & Victorri, B. (2010), *Les origines du langage*, Paris, Editions Le Pommier.

Franckel, J.-J. (1998), Référence, référenciation et valeurs référentielles, *Sémiotiques*, 15, 61-84.

Gardiner, A. H. (1932), *The theory of speech and language*, Oxford, Clarendon Press (traduction française par C. Douay, 1989, sous le titre *Langage et acte de langage, Aux sources de la pragmatique*, Presses Universitaires de Lille).

Lebas-Fraczak, L. (2015), *Pour une grammaire interlocutive du français*, synthèse d'HDR, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand.

Nølke, H. (2006), La focalisation : une approche énonciative, dans H. Włodarczyk (éd.), *La focalisation dans les langues*, Paris, L'Harmattan, 59-80.

Victorri, B. (2002), *Homo narrans : le rôle de la narration dans l'émergence du langage*, *Langages*, 146, 112-125 (http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2002_num_36_146_2406).

Modalités de contrôle des connaissances : ORAL (30 mn) sur dossier